



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

édition et imprimerie

Question écrite n° 7686

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur un article paru dans Le Figaro du 28 juin 2002 qui titre « L'Imprimerie nationale est toujours en péril », et ses auteurs s'insurgent contre une délocalisation éventuelle en banlieue. Il lui demande de bien vouloir lui faire savoir si une décision a été prise.

Texte de la réponse

L'Imprimerie nationale est une entreprise industrielle du secteur concurrentiel, deuxième acteur en France de la filière graphique. Les priorités de cette entreprise sont son développement industriel, ses succès commerciaux, la défense de ses près de 2 000 emplois, dans un contexte de très forte concurrence, de baisse des prix et de crise du marché publicitaire. C'est dans ce cadre que doit être replacée la question de la délocalisation du site parisien, qui n'est d'ailleurs qu'un des sites de production de l'Imprimerie nationale, dont la principale usine est à Douai (700 agents) et qui compte également des établissements à Strasbourg (230 agents) et à Evry (180 agents). Le site parisien a été construit en 1911 et est aujourd'hui inadapté à un processus de production moderne. Construit sur quatre niveaux, il peut abriter 3 000 personnes, alors que l'effectif actuel est d'environ 500. C'est pourquoi a été prise la décision de construire une usine moderne et mieux adaptée, pour laquelle les discussions sont en cours avec la municipalité de Choisy-le-Roi et la SADEV, société d'aménagement du Val-de-Marne. Ce projet intégrerait la création, avec l'aide du département du Val-de-Marne, d'un musée vivant de l'Imprimerie. Ce musée permettrait d'ouvrir au grand public les collections de l'Imprimerie nationale aujourd'hui inaccessibles et de garantir la pérennité de la filière typographique traditionnelle que l'Imprimerie nationale a maintenu en activité et qui représente moins de vingt agents sur le total de l'effectif du groupe. La délocalisation du site parisien de l'Imprimerie nationale est à la fois un facteur de développement de l'entreprise et un moyen de défense de son patrimoine.

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7686

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 décembre 2002, page 4546

Réponse publiée le : 10 février 2003, page 1041